



Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats

Président	Jean-Baptiste BLANC
1 ^{ère} V.P	Catheline MODAT
V.P Province	Simon WARYNSKI
V.P Paris	Boris ROSENTHAL
Trésorier	Ange-Aurore HUGON-VIVES
S.G Province	Caroline HERRY
S.G Paris	Bachir BELKAID
M.B Province	Hadrien CHOUAMIER
M.B Paris	Nejma LABIDI

RETOUR SUR LE COMITE NATIONAL DE LA FNUJA DU 7 SEPTEMBRE 2019

Samedi 7 septembre 2019 se tenait à la Maison du Barreau de Paris notre comité national de rentrée.

Après un repos estival bien mérité, ce dernier comité a été l'occasion de faire le point sur les dossiers chauds de la rentrée, qui s'annonce bien chargée pour l'ensemble de nos équipes.

Retrouvez ci-dessous les informations essentielles relatives au comité du 7 septembre 2019.

1. Point d'information relatif à la réforme du régime de retraite des avocats ainsi qu'à la manifestation nationale du 16 septembre 2019

Présentation du rapport DELEVOYE : une large présentation du rapport « DELEVOYE » sur la réforme des retraites a été effectuée.

Communication : La FNUJA a décidé de communiquer largement sur les conséquences de cette réforme pour la profession, et ce, tous les jours d'ici la manifestation du 16 septembre 2019.

Les thèmes de communication validés par le comité sont les suivants :

1. Augmentation des cotisations
2. Fin de la solidarité professionnelle
3. Impact plus fort sur les plus bas revenus
4. Diminution des prestations
5. Remise en cause du caractère libéral de notre profession

Manifestation : La FNUJA appelle l'ensemble des avocats à venir manifester sur Paris lundi 16 septembre. A cet effet, Badges, autocollants et drapeaux à l'effigie de la FNUJA ont été commandés pour l'occasion.

Désormais une réunion de la commission « Protection sociale » se tiendra la veille de chaque comité national.

2. Rapport sur la réforme de l'Aide Juridictionnelle (« MOUTCHOU - GOSSELIN »)

Un rapport détaillé a été fait par la commission « accès au droit » qui a notamment présenté les 35 propositions issues du rapport présenté en AG du CNB.

La réinstauration d'un droit de timbre ainsi que les structures dédiées figurent dans ce programme.

Si la FNUJA dispose de positions claires pour la plupart des propositions, elle ne manquera pas de se prononcer dans les prochaines semaines pour celles qui n'ont pas fait l'objet de vote au sein de nos troupes.

3. Projet de modification de l'art 10 du RIN (communication des avocats)

Conformément à sa doctrine (congrès de Bayonne 2018), la contribution de la FNUJA auprès de notre instance représentative est la suivante : « Pas de distinction entre les supports de communication ».

4. Proposition de loi « Droit des Mineurs »

La FNUJA s'est associée à notre confrère Me AMAS qui va déposer une proposition de loi visant à accroître le rôle de l'avocat dans le cadre des procédures d'assistance éducative.

Une conférence de presse va se tenir mardi 17 septembre 2019 à ce sujet.

La FNUJA est favorable à l'organisation prochaine d'une journée dédiée à cette problématique.

**Je vous rappelle que notre prochain Comité se tiendra sur CANNES du Vendredi 4 au
Dimanche 6 octobre 2019**

VENEZ NOMBREUX !!!!!